

## Contre la dérive scientiste de la psychiatrie

Réunie en congrès les 28, 29 et 30 mars 2008 à Paris, l'Union Syndicale de la Psychiatrie s'oppose vigoureusement à la dérive scientiste affectant désormais la psychiatrie.

En effet, la recherche, les publications, les congrès psychiatriques sont de plus en plus centrés sur le déterminisme biologique des défaillances humaines, depuis les « troubles du comportement », jusqu'à la « vulnérabilité génétique », en passant par la dépression, et évacuent totalement le contexte socio-économique de la souffrance individuelle. Ces derniers mois, à titre d'exemples, ont vu :

- des « journées parlementaires » sponsorisées par un grand laboratoire pharmaceutique, se consacrer aux maladies mentales telles que les « troubles du comportement » et leur « thérapie génique » ;
- un numéro spécial du *Quotidien du Médecin* vantant les « progrès » de la psychiatrie, rédigé par des psychiatres universitaires parisiens, se pencher sur les « troubles du comportement » tels que la délinquance (sic !) et la vulnérabilité génétique de la dépression ;
- une campagne nationale de l'INPES sur la dite dépression, réduire le sens de celle-ci à une maladie cérébrale et écarter, comme simple « facteur de risque », son environnement socioprofessionnel ;
- l'éclosion de fondations financées par les laboratoires pharmaceutiques, toutes orientées vers la recherche neurobiologique et génétique ;
- une enquête de l'INSERM portant sur la vulnérabilité génétique des addictions, menée avec des méthodes très cavalières...

L'Union Syndicale de la Psychiatrie, à la suite du Comité Consultatif National d'Éthique, conteste la notion comportementaliste de « trouble des conduites (ou du comportement) », qui n'a pas de fondement épistémologique dans la tradition clinique française. Elle conteste également les présupposés moraux scientistes sous-tendant la notion de « vulnérabilité génétique », qui présume d'une « vérité biologique » inscrite dans le destin de l'individu. De telles notions « dissimulent des enjeux et des stratégies qui n'ont rien à faire avec le savoir », comme le disait le Professeur Lanteri-Laura à propos notamment de la médicalisation des perversions sexuelles (on sait hélas ce qu'il est advenu de son avertissement, à l'heure de la rétention de sûreté !).

L'Union syndicale de la Psychiatrie rappelle humblement que notre discipline n'est qu'une pratique clinique, un savoir opératoire portant sur la souffrance subjective ; et que celle-ci prend nécessairement son sens dans un contexte socioculturel, historique, économique, politique...

L'Union Syndicale de la Psychiatrie rappelle en particulier que la dépression ne tombe pas plus du ciel que de la neuro-transmission cérébrale, qu'elle résulte souvent de conflits socioprofessionnels bien concrets, exacerbés par la précarisation socioprofessionnelle de masse provoquée notamment par le management d'entreprise néolibéral (dont il a été montré qu'il renforçait le stress et la culpabilité). A cet égard, l'Union Syndicale de la Psychiatrie s'inquiète des décompensations psychiatriques que vont inmanquablement provoquer les remises en cause récentes du droit du travail et de la protection sociale ; elle demande que les moyens de la recherche soient réorientés prioritairement vers la prévention socioprofessionnelle.

L'Union Syndicale de la Psychiatrie redoute en définitive que la dérive scientiste de la psychiatrie ne serve en réalité des intérêts financiers et sécuritaires d'ordre eugénique, autrement dit ne serve, sous la pression des industriels et des assureurs, à sélectionner les individus en excluant ceux dont les « troubles du comportement » auraient été génétiquement dépotés.

L'Union Syndicale de la Psychiatrie condamne cette psychiatrie scientiste eugénique qui réduit l'homme à son cerveau, à ses gènes et à son comportement individuels, autrement dit qui le condamne à être un travailleur-consommateur efficient, invulnérable et marchant droit, et surtout définitivement soumis au pouvoir idéologique de la gouvernance néolibérale.